

« En dehors des limites de la loi¹ »

Ainsi ai-je intitulé mon propos. Ce hors limite de la loi est une référence lacanienne que je vais m'en aller citer mais avant je préciserai que ce qui va suivre dans mon propos est une sorte de défi au bon sens commun à ce qui en ces temps agités pourrait ici marquer une pause. Une pause en musique équivaut à un silence. Ici le silence, j'entends le rompre non pas avec des mots mais en termes de ce qu'un désir peut dire, y compris dans une dimension délirante : il y faut sans doute tel exercice de style pour sortir d'une situation délétère dans laquelle nous nous trouvons empêchés. Je cite « Le désir de l'analyse n'est pas un désir pur. C'est un désir d'obtenir la différence absolue, celle qui intervient quand confronté au signifiant primordial le sujet vient pour la première fois en position de s'y assujettir. Là seulement peut surgir la signification d'un amour sans limite, parce qu'il est hors des limites de la loi, où seulement il peut vivre² », citation de la fin d'un Séminaire appelé improprement *Les quatre concepts fondamentaux* quand il s'agit de fondements mais sans doute à s'y compter quatre n'est-il pas imputable au seul hasard. J'y reviendrai.

Notons que cette parole est quasi concomitante de la fondation par Lacan de son école et anticipe en terme de désir de l'analyste ce qui fera proposition. Proposition sur le psychanalyste de l'école, soit la passe, et nous voilà ici revenu à nos moutons. Avant le cas échéant de toucher au Graal et de s'aimer les uns les autres ou pire d'aimer son prochain comme soi-même, un travail en profondeur passe par le désir de l'analyste. Les réunions publiques du Collège de la passe posent question et c'est ce que je vous propose d'interroger. J'ai décidé d'une prise de parole aujourd'hui suite à ce que j'aurai entendu lors de la dernière réunion à Nîmes et de celle qui la précédait à Paris. Quelque chose cloche dans les tenues de ces réunions... Sans doute, n'en soyons pas dupes, cette clocherie est fortement en lien avec le contexte : celui de l'absence de la lettre lacanienne, l'un des deux partenaires du dispositif commun à ces réunions suite au vote dit du « moratoire » aujourd'hui « temps de suspens » de l'expérience commune. Laissant les membres de la lettre au Collège moins une démissionnante à y être à leur propre compte. J.-L. Meurant l'a très bien développé en deux temps ici à Paris³ puis à Nîmes⁴, je n'y reviendrai qu'à la

¹ Intervention faite à la réunion publique du Collège de la passe à Paris, le 15 janvier 2011.

² J. Lacan, le Séminaire, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 248.

³ J.-L. Meurant, intervention à la réunion publique du Collège de la passe le 20 novembre 2010, « Variations sur trois termes : « école », « association », « institution », *Carnets de l'EPSF*, n° 78, 2010, p. 21.

marge.

Je voudrais insister aujourd'hui sur ce qui, après un temps de surprise, un instant de voir, m'apparaît porter une dérive politique de la réunion publique. Question enseignement, la réunion publique du Collège de la passe demeure dans son fondement une énigme car elle touche à ce que Lacan a pu énoncer de l'intransmissibilité de la psychanalyse. *Quid* de l'adresse au public ? Des travaux précédents ont fait état d'une déception mais aussi d'une invention en ce qu'elles trouveraient une adresse inédite propre à soutenir une école de la psychanalyse par des effets d'un style particulier de travail : des retours de passes. Je voudrais revenir sur un point qui m'aura interpellé dans les travaux de notre Collège actuel. J'ai pu entendre parler de la réunion publique comme faisant partie intégrante de la passe. Je désire ici m'inscrire en faux contre une telle assertion sauf à forcer le trait par tactique pour répondre à « l'interdit » posé par la lettre (tentation « compréhensible » mais trop empêtrée d'imaginaire), la réunion publique n'est qu'un élément d'un ensemble du dispositif de passe, ce qui n'est pas pareil, et/ ou dispositif d'école diront certains. En tout état de cause ce n'est pas pareil. Ici nous sommes théoriquement dans l'après-coup d'une passe à témoigner par ses acteurs de ce qu'aura été le tracé de l'acte pour reprendre la jolie formule de B. Lemérier. Ce qui en première lecture est séduisant s'avère trompeur et risque de déplacer la question que je tente de cerner. En référence à un travail remarquable de B. Lemérier sur le tracé de l'acte du passant⁵, j'ai pu entendre que la réunion publique pourrait s'y loger en constituer en quelque sorte son prolongement voire son moment de conclure. C'est ce point-là avec lequel je suis en désaccord qui m'aura poussé à cette intervention aujourd'hui.

Que la lettre du passant depuis sa demande, son inscription littérale, voire littorale dans le dispositif, trouverait ici sa conclusion après être passée par les fourches caudines des deux passeurs, de leur témoignage au un par un au cartel de passe et après élaboration et conclusion, nomination ou pas de ce dernier, il y a là une structure où la passe en tant que signifiant trouve là son dispositif adéquat : j'y adhère, je n'ai rien à en redire. Par contre on peut s'interroger, et c'est ce que je vous propose de mettre au travail ici, de la pertinence de faire de la réunion publique élément de structure d'un tel parcours.

L'ouverture publique d'une lettre en souffrance ne peut se faire sans effet de trompe-l'œil ; en admettant que d'une lettre anonyme menaçante à plus d'un titre on en trouve la signature. L'effet en retour d'une telle délation est un effet de miroir déformant un « donné à voir ». Ce que Lacan disait du tableau, un piège à regard allant chercher dans le phénomène de l'anamorphose une représentation de l'indicible du réel même.

⁴ J.-L. Meurant, intervention à la réunion publique du Collège de la passe le 11 décembre 2010 à Nîmes, « Plpc », *La lettre du passant* n° 2.

⁵ B. Lemérier, « Esquisse. Contribution à une clinique de la passe », *La clinique en question, Essaim* n° 15, 2005, p. 11 et *Carnets* de l'EPSF n° 78, 2010, p. 43.

On touche ici à des limites, limites de la représentation, limites du langage. Faire de la réunion publique élément d'une passe confine à de l'obscénité si le dire en question ne fait pas état d'un manque. Manque à être sûrement, manque à savoir en l'espèce, c'est ce manque-là qui aujourd'hui nous manque et quand le manque vient à manquer on sait que l'angoisse surgit avec les risques d'un retour à la case départ. Hors l'après-coup est pour la psychanalyse l'élément-clé qui soutient l'acte. Lacan a pu soutenir que dans l'interprétation ce n'est pas la vérité qui est en jeu, peu importe qu'elle soit vraie ou fausse, ce qui importe c'est l'effet qu'elle produit, effet d'après-coup donc qui décide de l'orientation voire du destin de l'issue d'une analyse. Nous avons pu parler des difficultés à soutenir ces réunions publiques, difficultés que j'élèverai aujourd'hui au rang d'impossibilité, impossibilité de structure à dire la vérité toute, à transmettre ce qui du dit du passant via les témoignages des passeurs pourrait passer à un dire atypique à la fois anonyme et signe, lequel dire, s'il existe, toucherait à un autre public, celui d'une école de la psychanalyse. Il y a à soutenir une telle gageure, le risque d'une dérive imaginaire, une poussée du groupe dans une tentative vaine, illusoire tour de passe-passe à faire ex-sister quelque chose qui ne peut pas tenir. Me revient ce point de ce qui de mon analyse fit passe : C'est en ce point de son analyse dans cette rencontre avec un savoir inconscient, littéralement de ce qui de familier passe à l'étranger, comme j'ai pu en témoigner en ces temps que paradoxalement quelque chose d'une répétition aura été coupé ouvrant le champ possible d'une passe... pour le dire en termes freudiens saisir la chance de sortir des rets du roman familial... C'est l'impossible à dire, soit le réel enjeu, qui fait rencontre, cartel, si l'on prend au sérieux les dispositifs de Lacan pour une école de la psychanalyse. Cartel qui d'ailleurs se dissout aussitôt l'acte posé, nomination ou pas : la dissolution ainsi inscrite à l'entrée ne vient-elle pas ici pointer ce qui ne peut pas s'écrire ou plus précisément ce qui s'insupporte d'un savoir ? Ici ce pas de savoir dans l'équivoque ou l'ambiguïté du pas suppose la passe comme une pratique hors transfert : celui qui s'y engage vient de nulle part, ce n'est plus la cure l'intension, car le transfert ne joue plus, pas encore l'analyste institué, nommé. Dissolution qui soutient une impossibilité à dire ce qui fait nomination ou pas, à supporter les effets au un par un faisant écho à cette parole de Lacan : le collectif comme sujet de l'individuel ? Ici la dissolution vient couper ce qui de l'impossible pourrait virer à l'impuissance qui en est sa face imaginaire. Nous pourrions faire le choix d'un détournement en mode situationniste. Exploiter la situation sur un terrain politique et brandir la passe comme un fétiche. C'est alors l'éthique qui en prendrait un sale coup et ce de manière rédhibitoire. On a pu parler de déception quant à ce qui se dit dans nos réunions publiques. D'aucuns sont allés jusqu'à soutenir que le Collège de la passe devait se réduire à des tirages au sort de cartels. Usage sans doute modeste et humble mais à un détail près : qui serait alors chargé, voire autorisé, à parler de cette expérience ? On entend bien là le maître caché derrière le rideau qui n'en peut mais de rentrer en scène... Pour ce

qui est d'enseigner, de transmettre ou tout simplement de témoigner de son impossible à dire, tout ça ne serait donc pas du ressort d'un Collège de la passe : si une passe ne peut être parlée en public par ses témoins mêmes on se demande à quoi pourrait servir un tel dispositif d'école. En son temps j'ai pu être choqué de tels propos y entendant comme un effet de censure politique à ce qui toucherait au désir de l'analyste qu'une participation à un cartel de passe remet en jeu avec force. C'était il y a quelques années et le dispositif commun fonctionnait encore malgré quelques accrocs après tout inévitables dans une vie commune. Aujourd'hui un des deux partenaires a suspendu sa participation demandant à ses membres de ne plus se réunir en Collège, mettant les membres dans une position originale « Plpc » (pour leur propre compte) comme J.-L. Meurant l'a épinglé à Nîmes, donnant à ce « Plpc » valeur signifiante. « Plpc » renvoie à la solitude de l'acte analytique et vide de son sens toute tentative d'emprise du politique via l'association, d'une lecture analytique. Cette dernière est à mes yeux l'enjeu fondamental d'un Collège de la passe et ce faisant de la passe tout court si on l'entend comme signifiant c'est-à-dire en prise réelle du côté du sujet et non comme slogan ou mot d'ordre. Les querelles de personnes autour des nominations ou des désignations, ici les deux bouts se recourent comme deux bords mœbiens, témoignent qu'on n'y est pas, que l'imaginaire du groupe via l'identification à l'analyste fait symptôme. Alors dans ce débat poser la question du sens : à quoi sert une réunion publique ? ne peut se réduire ni à un acte de résistance, à un diktat associatif, ni se justifier par un pseudo-moment de conclure dans une logique temporelle et langagière. On a évoqué souvent ces temps-ci la logique des trois prisonniers, l'aphorisme cher à Lacan⁶. Se compter trois est un chiffrage essentiel pour marquer sa différence, j'y reviendrai. Pour l'heure, je dirai que le compte n'y est pas : la réunion publique, ça ne tient pas si l'on doit assimiler, je dirai appliquer, les trois temps du temps logique de Lacan à notre dispositif (instant de voir, temps pour comprendre, moment de conclure). L'instant de voir je l'entends dans ce qui fait demande du passant et sa rencontre avec les passeurs qui en découle. Le temps pour comprendre est celui de la rencontre déclinée au pluriel, témoignage des passeurs, et le travail après-coup du cartel de passe. Le moment de conclure, c'est la nomination ou pas suivie de la dissolution du cartel. Dans cette logique plurielle mais non polyvalente (il s'agit d'un discours, les places sont précises et non interchangeables... Par exemple dans l'axiome « le passeur est la passe » qu'on entonne comme un refrain, on oublie que le passeur n'est pas pour autant le passant, qu'il y a là un je et ce, même si son témoignage au cartel transmet sa parole) il faut donc de ce symptôme un savoir y faire. Ce qui s'y articule, s'y laisse entendre, s'y dépose, c'est le singulier d'une lettre en souffrance X du passant, Y du passeur et Z, peut être comme zéro, du cartel : la réunion publique vient s'inscrire dans ce jeu de

⁶J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 197-213.

chiffres et de lettres comme élément quatrième dans l'après-coup de ce qui se sera entendu comme une épure de l'acte : faire la passe. Alors *quid* de cet Élément quatrième ? Pour rester dans la lecture de Lacan cet élément quatre s'y trouve. Il s'y trouve dans le nouage borroméen comme élément en plus qu'il écrit symptôme. Je pose donc que la réunion publique aujourd'hui fait symptôme et en cela fait tenir l'ensemble. Dont on peut mesurer les effets, sa présence, sa prégnance, dans ce qui ne fit, pas toujours mais souvent, forçage. Forçage à parler pour... parler. Pour justifier la tenue, voire la routine d'une réunion publique. Pourquoi ne s'être jamais autorisé à soutenir un silence ? À faire le choix d'une subversion ? Pourquoi cet effet de sans voix que nous laissent dans bien des cas les témoignages des passeurs; ne pas y faire place vacante à ce qui passe comme un éclair ? Ici nous touchons aux limites de l'exercice. Limite ou bord entre logique associative et discours analytique. L'association libre n'est pas la libre association. J'éprouve une difficulté à nommer association un collectif de travail avec la psychanalyse et sa transmission pour seul horizon : sans doute les « horizons inhabités de l'être » sont-ils avec les passes que nous entendons parfois atteints. Il y faut reconnaissance publique, faire lien social pour donner chance à un collectif comme sujet de l'individuel (pour reprendre encore cette parole de Lacan qui me titille), faute de quoi nous sommes, en plus d'être illisibles, inaudibles. Quand je dis : la réunion publique fait symptôme, je l'entends au-delà de ce qui peut faire compromis. Je l'entends dans l'écriture radicale de Lacan comme une parole imposée presque au sens joycien du terme. Ce qui, forclos du réel, fait retour dans le symbolique. Une réunion publique serait-elle pour celui qui s'y engage de l'ordre d'un acte symbolique ? Symbolisation du réel de la passe ? Autrement dit, tenter de l'écrire. Combien de témoignages de cartellisants ont fait état d'une errance d'une folie d'actes manqués dans ce temps de cartel ? Je l'entends comme une parole qui se vide de sa jouissance, qui troue et traverse le corps parlant. Un point limite ou le non-dupe erre. La duperie est essentielle, je renvoie ici au Séminaire de *la lettre volée*⁷. Une lettre en souffrance est une lettre volée : en être dupe autorise un destinataire, une sortie de l'errance, une retrouvaille. C'est dans ce retournement qui vaut pour modification subjective qu'il y a parfois du désir de l'analyste à nommer. Celui qui sait se faire destinataire d'une lettre en souffrance sans pour autant changer d'adresse postale. Il faut donc être dupe de ce dispositif, assumer une parole publique en sachant qu'elle décevra immanquablement par structure mais en précisant que, son inutilité posée, elle met en exergue un effet décisif à l'autre bout d'une chaîne signifiante, elle fait offre renversant la demande initiale, ici c'est la question des deux lettres résiduelles AE qui se trouve posée. Je laisse pour l'heure cela de côté ce n'est pas l'objet de mon propos même si ces deux lettres ont, ô combien, partie liée avec notre question. Il y a ici équivalence signifiante avec « Plpc » ; on est toujours seul « Je fonde - aussi seul que je l'ai

⁷ J. Lacan, « Le séminaire sur “La lettre volée” », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 11.

toujours été dans ma relation à la cause psychanalytique - l'Ecole française de psychanalyse⁸ ». Solitude avec laquelle Lacan aura su inventer... Dans ce jeu de lettres, n'est-ce pas ici toucher au vif de ce que Lacan nomme cancer, cancer du langage dont l'homme souffre sans le savoir sauf à trébucher au hasard d'un lapsus plus que révélateur, parfois mortel ? Dans son antériorité logique qui fera de l'après-coup concept de l'acte analytique, Lacan dira de ses écrits qu'ils font style. Le style étant l'homme à qui l'on s'adresse...

C'est ce point-là, celui de l'adresse, que j'aurai tenté ici d'écrire, malgré la loi, ce qui insiste, ce qui ailleurs ne cesse pas de ne pas s'écrire. Au pire cela aura été exercice de style inutile et redondant inscrivant la réunion publique comme symptôme. Mais on peut parfois, ça nous échappe toujours, cela relève d'un insu, toucher à ce point d'extériorité qui au-delà de la troisième vient ici s'y assujettir... et dans ce cas une réunion publique peut alors faire trouvaille, invention à l'insu même de celui qui parle pour parler... Nous sommes ici aux antipodes de ce qui s'institue et qui tue, nous sommes « En dehors des limites de la loi » où seulement il — le désir de l'analyste — peut vivre.

Telle est ma conclusion.

Ce que je vais dire maintenant s'inscrit en marge dans ce qui dans un écrit se nommerait note en bas de page, de fait scansion, ponctuation de ce qui se dit derrière ce qui s'entend. Retour sur la question institutionnelle et au chiffre trois. Nous étions cinq plus une place vacante au début de ce Collège tempétueux. Cinq plus un, tel fut le choix des AE désignants. Nous restons aujourd'hui quatre moins un, Quatre à s'autoriser à y être « Plpc ». Ce discord, cet écart entre ce qui de nous fait division membre du Collège ici, membre de *la lettre* là, l'addition ou soustraction, opération arithmétique vaut pour la face visible de l'iceberg et nous oblige. Dans cette opération je lis un écartèlement dans lequel un effet cartel s'insinue. Effet cartel comme effet d'analyse, ne peut-on y lire les coordonnées pour chacun d'une passe à l'envers ?

Entre forçage théorique d'une part et interdiction d'autre part, la réunion publique a donc à faire son trou, sa place dans la nouvelle donne. Quand je dis réunion publique, je précise en tant qu'élément d'un ensemble nommé dispositif de passe commun. Ce « commun » là, ce « comme-Un » nécessite, a toujours nécessité, mais sans doute aujourd'hui dans notre impasse actuelle avec plus d'acuité, une présence au sens analytique comme tenant lieu d'un réel, d'une fonction troisième coupante, isolante, étanche. Aussi afin d'éviter plus avant tout effet pervers du groupe risquant de faire de ce lieu meeting politique, je prendrai les devants en appelant à la création, à l'invention d'une articulation qui aujourd'hui fait défaut, manque. Structure minimale nommée en se bouchant le nez association pour faire appel d'air aux Membres de *la Lettre Lacanienne* au Collège aujourd'hui en déshérence et offrir aux partenaires de l'Epsf la

⁸ J. Lacan, « Acte de fondation », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 229.

possibilité de poursuivre une passe à plusieurs en sortant d'une relation en miroir mortifère et seule à même en ces temps de psychothérapies triomphantes de faire ouverture. Les réunions publiques doivent s'entendre comme effets d'un discours qui du passant fait rencontre. Effet et non symptôme, style et non jouissance, quand bien même y a-t-il du « j'ouie sens ». Le pari est insensé : il est, si je m'identifie à l'un des trois prisonniers, ce qui fait pas décisif pour sortir de l'ornière : je sais que je ne suis pas noir mais ma blancheur n'est pas démontrée pour autant. On s'y perd et le moment de conclure devient interminable. La troisième association nommée comme telle « La troisième » non sans lien au néo-discours de Rome de Lacan citant le poète Nerval « la troisième revient c'est encore la première⁹ ». Nulle autre prétention ici que d'un retour aux sources de la psychanalyse et de sa rencontre au un par un qu'un vote associatif, fût-il démocratique, ne peut effacer. Je déclare donc ici « La troisième » comme imminente afin de donner à chacun sans doute en priorité à ceux de la lettre au Collège mais à quelques autres de la lettre ou d'ailleurs que l'offre institutionnelle rend dubitatifs, chance de s'inscrire dans cette dimension où le manque à être ne saurait en rien nous réduire au silence.

⁹ J. Lacan, *La troisième*, intervention au Congrès de Rome, novembre 1974, inédit.